

COMPTE RENDU

Nombre de conseillers :

- en exercice	19
- présents	19
- votants	19
- absents	0

Du 31 janvier 2019

L'an deux mille dix-neuf le jeudi 31 janvier à 20 heures 03

Le Conseil Municipal de la commune de BOURBONNE LES BAINS

Étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. André NOIROT, Maire

Étaient présents : André NOIROT, Elie PERRIOT, Emilie BEAU, Christian TROISGROS, Marie-France MERCIER, Christiane GOURLLOT, Patrick BREYER, Bernadette CARBILLET, Jean-Marie DENIS, Antoine AARNINK, Catherine THIVET, Olivier LADRANGE, Delphine ANDRÉ, Lydia HUGUENOT, Damien CORNU, Amélie MOLTER, Jean-Marie HUGUENIN, Ludivine PERRIN DEROCHE, Dominique RICHARD BRICE

Désignée à l'unanimité, Madame Amélie MOLTER, en qualité de secrétaire de séance conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Approuvé à la majorité des suffrages exprimés par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE (Dominique RICHARD BRICE) le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du Mardi 08 Janvier 2019.

DELIBERATION N° 2019/12 : PROJET EOLIEN – SAS EOLIENNES SOURCES DE MEUSE

Le Conseil Municipal émet, par 18 voix POUR et 1 voix CONTRE (Dominique RICHARD BRICE) un avis favorable concernant le projet éolien – Sas Eoliennes Sources de Meuse.

Séance ouverte à 20h03

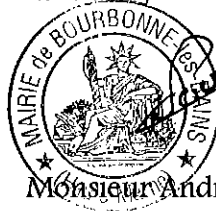
Séance levée à 20h17

Extrait affiché le 08 Février 2019

Fait à Bourbonne les Bains,

Le Vendredi 08 Février 2019

Le Maire,



Monsieur André NOIROT